



*Ambassade d'Italie
Brazzaville*

Nous vous informons que l'Ambassade d'Italie est représentée par l'Ambassade de France en République du Congo en matière de visas de court séjour (Schengen) pour tourisme, affaires, motif médical, invitation etc., etc.

Pour ces typologies de visa, le demandeur devra s'adresser au Consulat de France à Brazzaville qui s'assumera toutes les compétences et responsabilités sur le traitement et délivrance des visas.

L'Ambassade d'Italie continuera à traiter les demandes de visas « D » nationaux (regroupement familial, résidence électorale, réadmission, accréditation diplomatique, études, travail, motifs religieux), et tout autre type de visa pour l'Italie dont la durée du séjour dépasse 90 jours par semestre.

Les accords de représentation avec la Suède, la Slovaquie et la Slovénie restent en vigueur.

Brazzaville, 21/07/2022.

